



2008-11

FIRE Technote

Note technique de sécurité-incendie

From: Technical Inspection Services

Date: November 2008

Subject: **Use of Household Electrical Appliances**

Origine : Services d'inspection technique

Date : Novembre 2008

Objet : **Utilisation d'appareils électroménagers**

It has been brought to our attention, as a result of a fire in a nursing home, that household electrical appliances are being used in care facilities.

Household appliances are clearly marked "for Household Residential Use Only" and include kettles, toasters, coffee makers, etc. Such appliances are not permitted to be used in other types of occupancies including hospitals, nursing homes, special care homes, and school cafeterias.

Household electrical appliances found in these types of buildings are to be removed and replaced with appliances approved for commercial use.

Please direct any questions on this matter to Ken Harris, Chief Fire Inspector, (506) 453-8295.

À la suite d'un incendie dans un foyer de soins, il nous a été signalé que des établissements de soins utilisent des appareils électroménagers.

Il est clairement indiqué sur les appareils électroménagers comme les bouilloires, les grilles pain et les cafetières qu'ils doivent servir uniquement à des fins résidentielles. Il est interdit d'utiliser de tels appareils pour des fins autres que résidentielles, notamment dans les hôpitaux, les foyers de soins pour personnes âgées, les foyers de soins spéciaux et les cafétérias dans les écoles.

Nous vous demandons d'enlever tout appareil électroménager des types d'établissements susmentionnés et de les remplacer par des appareils approuvés pour utilisation commerciale.

Pour toute question à ce sujet, communiquez avec Ken Harris, inspecteur-chef en sécurité incendie, au 506-453-8295.

